



*Galerie In Situ*

C'est une galerie associative que l'association Label Friche met à disposition d'artistes qu'elle souhaite promouvoir.



La Night Label est une carte blanche donnée à l'artiste exposant et une spécificité de la Galerie In Situ

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le Groupe de Réflexion de Label Friche, constitué de membres adhérents élus

- examine, valide les dossiers de candidature et expédie le contrat à signer par les 2 parties
- organise le calendrier d'expositions
- s'assure que les œuvres exposées correspondent aux critères retenus lors de la première admission et décide, s'il y a lieu, le retrait de certaines œuvres ou le cas échéant d'interrompre l'exposition de l'artiste.

## CONDITIONS / DUREE DES EXPOSITIONS / NIGHT LABEL

### Durée des expositions :

La durée des expositions est de trois semaines (4 week-ends).

### Jours et heures d'ouvertures de la galerie et permanences :

L'ouverture de la galerie est de 15 à 18h les vendredis et les samedis.

L'artiste doit assurer au minimum la permanence du jour du vernissage et la permanence du dernier jour d'exposition. Pour toute ouverture de la galerie en dehors des vendredis et des samedis de 15 à 18h, l'artiste doit assurer les permanences.

### Défraiement :

- Afin d'alléger les frais de carburant, l'association propose une aide d'un montant de 0,12 €/km, qui est calculé du domicile de l'artiste à LABEL FRICHE pour deux allers-retours (réf.mappy). Un logement peut être mis à disposition pour la veille ou le jour du vernissage.

### En cas de vente :

- le prix des œuvres est fixé par leur auteur et l'association prélève sur le montant de la vente une commission de 15% du prix de vente sur chaque œuvre vendue lors de l'exposition. Ce montant sera réclamé par l'association au terme de l'exposition.

### Transport et assurance des œuvres :

- L'assurance des œuvres, transport et exposition, est à la charge de l'artiste.

- LABEL FRICHE décline toute responsabilité en cas de perte, vol, dégradation ou tout autre dommage causé sur les œuvres exposées pendant la durée de l'exposition.

**Attention :**

- Le local n'est chauffé que durant les temps d'ouverture de la galerie. Il subit, en toutes saisons, d'importantes variations de températures, il règne parfois une certaine humidité... Pensez-y pour faire vos choix, éviter les œuvres qui pourraient souffrir de ces conditions (papiers par exemple).

**Night Label :**

Spécificité de la galerie In Situ que LABEL FRICHE met en avant, La Night Label est un moment privilégié de convivialité et d'échanges qui permet une complémentarité d'approches et de regards du public en écho à l'univers de l'artiste exposant.

Programmée en général le soir du vernissage, le public y voit l'occasion de poursuivre la soirée et de rester à la galerie pour s'y restaurer lors d'un repas servi par l'association.

Liberté est donnée à l'artiste pour le contenu de cette Night Label qu'il prend en charge. Cela peut aller d'une performance de l'artiste ou d'un ou plusieurs intervenant(e)s, et ce, dans tous les domaines. L'association ne pouvant rémunérer ou défrayer l'acteur de la Night Label, un « chapeau » circule pour celui-ci, ce qui lui permet de rentrer dans ses frais, pour le moins.

## DESCRIPTIF DE L'ESPACE D'EXPOSITION

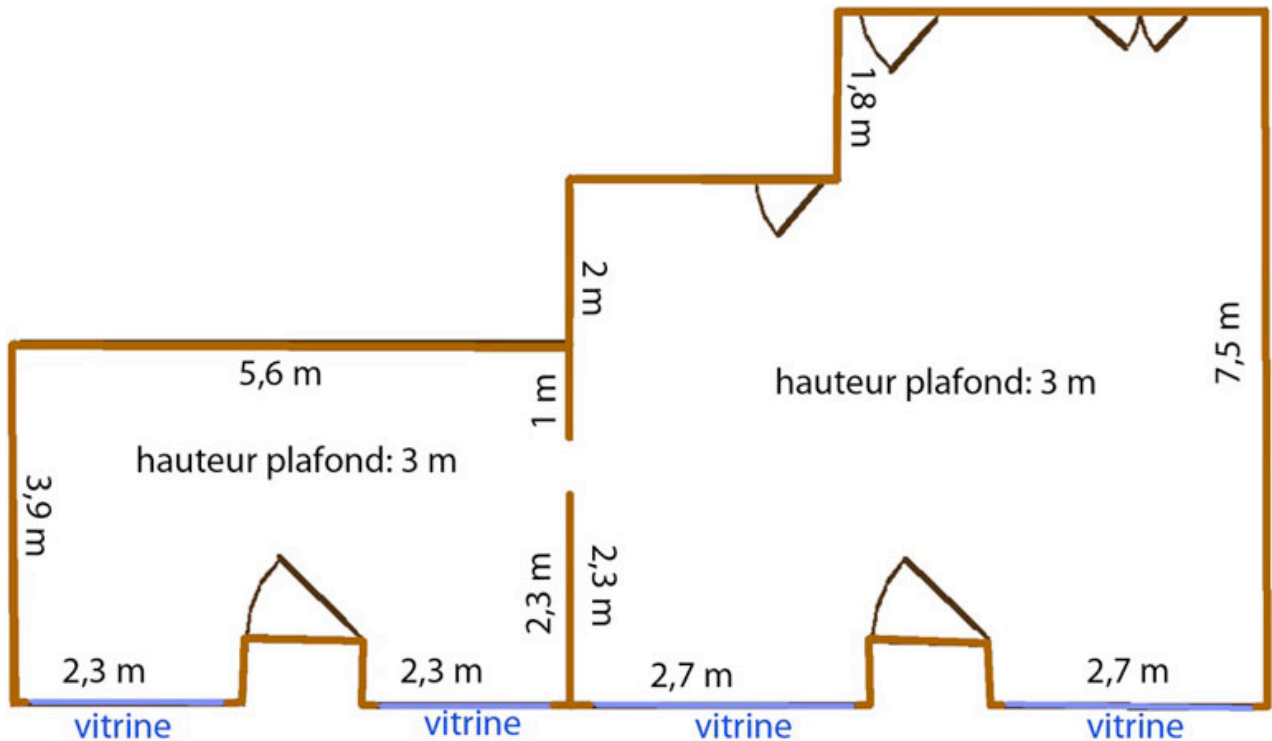
### 4 VITRINES SUR RUES ET 2 SALLES EQUIPEES DE CIMAISES



PETITE SALLE



GRANDE SALLE



- Label Friche ne dispose pas de socle pour les sculptures.

## COMMUNICATION

Label Friche assure la promotion de l'exposition (presse, affiches, invitations, mails) et prend en charge le vernissage ainsi que les charges afférentes au lieu.

## PIECES A FOURNIR AVANT LE 30 MAI 2012 POUR L'ETUDE DE VOTRE CANDIDATURE

- 1/ Le thème que vous avez choisi parmi ceux-ci : Sexes et Paradoxes / Point Ligne Plan / Science et Conscience / Entresol et Plafond / Espace et Transit
- 2/ Un texte de présentation de l'exposition de 5 lignes maximum.
- 3/ Un texte de présentation de votre parcours artistique (d'une page maxi. pour la communication aux journalistes).
- 3/ 10 tirages photos représentatifs de ce que vous souhaitez exposer avec titre, facture, dimensions des œuvres. (pas d'envoi par mail)
- 4/ Éventuellement, l'adresse d'un site Internet.
- 5/ Une enveloppe suffisamment affranchie à votre nom et adresse pour le retour du dossier
- 6/ N° de SIRET et/ou N° de la Maison des Artistes
- 7/ Présentation de votre proposition pour une Night Label (facultatif)

**A nous faire parvenir à : LABEL FRICHE 5 rue du Pâty 28400 Nogent-le-Rotrou**

En cas de sélection, nous vous ferons parvenir un contrat à nous retourner signé, accompagné d'un chèque de caution de 100 euros pour validation de votre candidature. Chèque qui vous sera restitué au terme de votre exposition.

SI VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR L'ASSOCIATION L'ADHESION EST À PARTIR DE 15 €.